

Règlement

Tournoi RAPIDE FIDE 16 juin 2019

Art. 1 : Le Club d'échecs de Rueil Malmaison organise le 16 juin 2019 à la salle de l'Atrium, au 81 rue des bons raisiins à Rueil Malmaison.

Art. 2 : Règles du jeu et Appariements

- Les règles du jeu sont celles de la FIDE (88ème Congrès FIDE à Goynuk en vigueur 1 er janvier 2018).
- Les appariements se font selon le système suisse intégral assisté par ordinateur (PAPI 3.3.4).
- Le classement ELO FIDE rapide est pris en compte, et pour les non-classés FIDE, le Elo FIDE.
- Un tournoi B sera organisé pour tous les joueurs avec un classement ELO Rapide < 1400.

Art. 3 : Rondes, Cadence et Homologation

7 rondes de 2 x 15 min +3 secondes par coup pour le tournoi A

7 rondes de 2 x 20 min pour le tournoi « Loisir »

Art. 4 : Accueil dès 9h, pointage jusque 9h30. La première ronde commence à 10h. La remise des prix a lieu vers 17h15.

Art. 5 : L'intégralité des prix est reversée sous forme de Coupes et médailles.

Art. 6 : A la fin de la partie, le vainqueur, ou le joueur ayant les Blancs en cas de partie nulle, doit sans délai donner le résultat à l'arbitre ou à son assistant, en précisant le numéro de sa table. Les parties dont le résultat manque pourront être comptées 0 pour chacun des deux joueurs. A l'issue de la dernière ronde, le vainqueur de la partie, ou le joueur ayant les Blancs en cas de partie nulle, doit également rapporter la pendule à l'organisation.

Art. 7 : Départage

Départage des ex æquo en ordre d'importance : Buchholz Tronqué (somme des scores des adversaires, sans le plus mauvais) Buchholz (somme des scores des adversaires) Performance (calculé selon le classement des adversaires)

Art. 8 : Particularités

Il est Interdit de fumer (cigarettes électroniques incluses) dans le bâtiment

Après un forfait non justifié, le joueur est exclu du tournoi. Tout participant s'engage à respecter ce règlement intérieur et la charte du joueur d'échecs.

Art. 9 : La directive III concernant les fins de parties au KO est appliquée.

Art. 10 : L'arbitre principal est Robert IASONI (AF Open 1), assisté de Briac PANVIER (Arbitre Fédéral Jeune).

Art. 11 : Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation, à respecter le présent règlement.

Rueil Malmaison, le 16 juin 2019

L'Arbitre Principal

L'Organisateur